



Né en 1997 ou en 2000, sur un poste F11 ou F12 ? Cet article vous concerne...

Commercial Aircraft

Le 13 janvier 2024

Vous êtes cadre au forfait jours, sur un poste F11 ou F12, et avez eu 24 ans ou 27 ans au cours de l'année 2024 ?

Si c'est le cas, **vos** salaire de janvier 2025 va être revalorisé automatiquement !

Vous avez eu 24 ans au cours de l'année 2024 (né en 2000) :

- Si vous occupez un poste F11, votre salaire brut mensuel de janvier 2025 sera porté à 3517€
- Si vous occupez un poste F12, votre salaire brut mensuel de janvier 2025 sera porté à 3653€

Vous avez eu 27 ans au cours de l'année 2024 (né en 1997) :

- Si vous occupez un poste F11, votre salaire brut mensuel de janvier 2025 sera porté à 3819€
- Si vous occupez un poste F12, votre salaire brut mensuel de janvier 2025 sera porté à 3916€

Ceci résulte de l'application de la "rampe de lancement" négociée dans le nouvel accord société, qui valorise la prise progressive d'autonomie et de responsabilités en début de carrière.

Elle a pour effet de vous permettre de bénéficier d'une évolution salariale automatique comme expliqué ci-dessus.

*Vérifiez bien votre bulletin de salaire fin janvier
et n'hésitez pas à revenir vers nous pour toute question !*

